# Informations clés pour l'investisseur

*Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.*

## COMGEST MONDE

**Action I (FR0011007251)**

Cette SICAV est gérée par COMGEST S.A.

## Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF cette SICAV est : Actions internationales

L'objectif de gestion de la SICAV est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. La SICAV est à tout moment investie et/ou exposée à hauteur de 60% minimum en actions internationales. Cette SICAV est gérée de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographique, sectorielle, de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances.

La SICAV pourra être exposée à hauteur de 20% en obligations émises par des états, des sociétés nationalisées ou privées. Elle pourra investir également dans des obligations convertibles émises par des sociétés cotées. La SICAV pourra investir sur les instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions, de taux et de change. Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du Prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site Internet: www.comgest.com.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

L'investisseur peut demander le rachat de ses actions tous les jours selon les modalités décrites dans le prospectus.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

## Profil de risque et de rendement

**A risque plus faible,** **A risque plus élevé,**



**rendement potentiellement plus faible** **rendement potentiellement plus élevé**

| 1 | 2 | 3 | 4 | **5** | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de la SICAV sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de niveau 5 de la SICAV reflète l'exposition de son actif en actions. Il prend également en compte un risque de change pouvant représenter jusqu'à 100% de l'actif.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour la SICAV non pris en compte dans cet indicateur :

Néant.

## Frais

*Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de cette SICAV, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.*

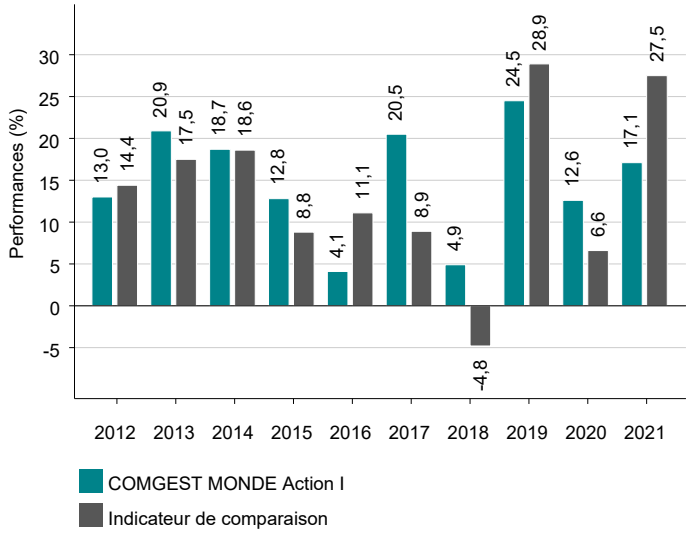
| Frais ponctuels prévlevés avant ou après investissement | |
|---|---|
| **Frais d'entrée** | Néant |
| **Frais de sortie** | Néant |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. | |
| **Frais prélevés par la SICAV sur une année** | |
| **Frais courants** | 1,27 % |
| **Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances** | |
| **Commission de surperformance** | Néant |

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par la SICAV lorsqu'elle achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.

**Pour plus d'information sur les frais de la SICAV, veuillez vous reporter au passage intitulé "Frais et commissions" du prospectus, disponible à l'adresse www.comgest.com.**

## Performances passées




Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV.

Date de création de la SICAV : 3 décembre 1998
Date de création de l'action : 21 février 2011

Devise de référence : Euro.

Indicateur de comparaison : MSCI AC World - Net Return.

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français et en d'autres langues gratuitement sur simple demande écrite auprès de COMGEST S.A., 17 square Edouard VII, 75009 Paris, France, ou à l'adresse électronique suivante : info@comgest.com.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de COMGEST S.A. et sur son site internet : www.comgest.com.
Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de COMGEST S.A. sont disponibles à l'adresse suivante : www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : COMGEST S.A., 17 square Edouard VII, 75009 Paris, France.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de la SICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Cette SICAV est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
COMGEST S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 décembre 2022.